

Etes-vous à jour de votre Document Unique ?

La CAPEB Manche en partenariat avec l'OPPBTP vous propose **gratuitement** des accompagnements pour réaliser et faire vivre le document unique de votre entreprise.

Ces ateliers prennent en compte les nouvelles règles sanitaires liées à la **COVID-19**.

La transcription de l'évaluation des risques au sein du Document Unique (DU) est **obligatoire**. Le non-respect de cette obligation entraîne de lourdes conséquences tant financières (amendes) que judiciaires (présomption de faute inexcusable).

Selon votre situation deux possibilités :

Vous n'avez pas de DU dans l'entreprise

Atelier de création du Document Unique et son plan d'action pour les principaux risques de l'entreprise

Jeudi 5 novembre 2020
De 9h00 à 12h00
au Bâtiment CFA
Manche à Coutances

Ou

Vous avez déjà réalisé votre DU sur le site www.preventionbtp.fr

Atelier de mise à jour DU avec son Plan d'action ainsi que les nouvelles fonctionnalités

Mardi 17 novembre
De 9h00 à 12h00
Au bâtiment CFA
Manche à Coutances

COUPON - REPONSE

CAPEB de la Manche

ZI château de la Mare | BP 90136 | 50201 COUTANCES Cedex
Tél : 02 33 19 10 60 | Email : contact@capeb50.fr

Raison sociale :

N° siret :

Téléphone :

Email :

Nom et prénom du participant :

Je confirme ma participation à l'atelier création DU

☐ Jeudi 5 novembre au Bâtiment CFA

Je confirme ma présence à l'atelier de mise à jour

☐ Mardi 17 novembre au Bâtiment CFA